

Atelier : Afrique/Amérique du Sud : Connexions et regards sur les droits reproductifs et sexuels.

Césarienne et droits reproductifs

Carole Brugeilles

Pr. Des Universités en démographie, Université Paris 10, Laboratoire Crespa-GTM (ex Cerpos)
carole.brugeilles@u-paris10.fr

L'accès à des services de santé de qualité permettant de mener à bien une grossesse et de donner naissance à un enfant en bonne santé sans hypothéquer celle de sa mère participe des droits reproductifs. Dans cette perspective, la possibilité d'accoucher par césarienne est souvent associée à l'amélioration de la santé de la reproduction et aux respects des droits qui lui sont associés. Dans les pays du Sud, la césarienne est rarement pratiquée dans certains contextes, ce qui est préjudiciable à la santé maternelle et infantile et ne garantit pas les droits reproductifs, alors que dans d'autres, sa fréquence élevée, plus de 15 % voire de 20 % des naissances, suscite nombre de controverses. Si a priori la césarienne est un acte chirurgical décidé par le médecin-accoucheur pour des raisons médicales en cas d'accouchement dystocique, lorsque les difficultés ne peuvent pas être résolues par d'autres moyens moins "intrusifs", force est de constater qu'elle est pratiquée dans des cas d'accouchement eutocique, sans motif médical et que la décision peut faire intervenir différents acteurs : le ou les médecin(s), la femme et même son conjoint. Dans ces situations, le respect des droits reproductifs peut également être mis à mal. Dans les deux situations, les processus qui mènent à la césarienne relèvent de bien d'autres facteurs que la dimension purement physiologique (contexte institutionnel, organisation territoriale des infrastructures de santé...). et l'introduction de cette technique a des conséquences au-delà de sa stricte mise en œuvre. Elles se lisent au niveau individuel, sur la santé, la fécondité, mais aussi sur le plan financier, psychologique, social et relationnel et aux niveaux des états, économiquement et démographiquement. Cette communication propose de dresser un état des lieux de l'accouchement par césarienne dans les pays du Sud et d'expliquer la dynamique de son développement en analysant la complexité de sa relation avec la santé et les droits reproductifs.

Responsables de l'atelier : Pr Arlette Gautier, Université de Brest & Chrystelle Grenier-Torres,
Chercheure en sociologie, LAM, IEP Bordeaux